



## DÉCISION

N° : 2024-68

Exécutoire le : 26 MARS 2024

Publiée / Notifiée le : 26 MARS 2024

Visée le : 26 MARS 2024

### COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°20.03.03

**Maîtrise d'œuvre relative à la mise en place d'un système de production d'eaux usées traitées STEP Aix les Bains**

**Avenant n° 1 relatif à des prestations supplémentaires**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,  
Considérant la notification effectuée le 12/01/2024 au cabinet d'études Marc MERLIN pour un montant de 69 765€ HT,

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : AVENANT

Le présent avenant formalise une prestation supplémentaire afin de commander au titulaire la formalisation du dossier de permis de construire pour les locaux de l'UDEP Aix qui ne sont pas ouverts au public (ERP ou IOP).

Le permis de construire portera notamment sur la mise en place d'un conteneur de 40 pieds, la création d'une plateforme en béton et la modification des clôtures.

Du fait de la commande supplémentaire du permis de construire, cela conduit à modifier la répartition entre les cotraitants prévue à l'article 5 de l'AE. En effet, le montant initialement prévu pour l'entreprise cotraitante TERRACANNE passe de 0 € HT à 5 220 € HT.

Le présent avenant a une incidence financière. Le montant de la nouvelle prestation s'élève à 5 220€ HT, ainsi cela porte un nouveau montant de marché à 74 985€ HT (soit une augmentation de 7.48% à la suite de l'avenant).

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire du marché subséquent : Cabinet d'études Marc MERLIN

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la commande  
publique

Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER  
le 25/03/2024 17:35:25





**Acte modificatif des montants du marché  
Avenant n°1  
Prestation supplémentaire**

## 1. Identification de l'acheteur

**Pouvoir adjudicateur (entité adjudicatrice) :**

<b>Identification :</b>	<b>Grand Lac - Communauté d'Agglomération</b>
<b>Adresse :</b>	1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS
<b>Téléphone :</b>	+33479350051
<b>Courriel :</b>	contact@grand-lac.fr
<b>Site internet :</b>	<a href="http://www.marches-publics.info">http://www.marches-publics.info</a>

**Le mandataire du groupement :**

<b>Identification :</b>	<b>Cabinet d'études Marc Merlin</b>
<b>Adresse :</b>	10, avenue Zanaroli 74600 Seynod
<b>Téléphone :</b>	0450516470
<b>Courriel :</b>	rcharles@cabinet-merlin.fr
<b>SIRET n° :</b>	42863435600102

## 2. Objet du marché

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance)*

<b>Objet du marché :</b>	
<b>Titre :</b>	Maitrise d'œuvre relative à la mise en place d'un système de production d'eaux usées traitées STEP Aix les Bains
<b>Objet :</b>	Maitrise d'œuvre relative à la mise en place d'un système

	de production d'eaux usées traitées STEP Aix les Bains
<b>Référence :</b>	2023-200303

<b>Montant du marché :</b>	
<b>Montant HT :</b>	69 765,00 €
<b>Taux de TVA :</b>	20 %
<b>Montant TTC :</b>	83 718,00 €

<b>Date de la notification :</b>	Vendredi 12 janvier 2024
<b>Durée d'exécution :</b>	4 mois

### 3. Objet de l'acte modificatif

#### 3.1 Modifications introduites par le présent acte modificatif

Formalisation du dossier de permis de construire dans les locaux de l'UDEP Aix qui ne sont pas ouverts au public (ERP ou IOP).

Ce permis portera notamment sur la mise en place d'un conteneur de 40 pieds, la création d'une plateforme en béton et la modification des clôtures.

Ces modifications, non prévues au marché subséquent initial, impliquent le recours au cotraitant TERRACANNE pour la formalisation du PC, et donc la modification de l'article 5 de l'acte d'engagement relatif aux modalités de rémunération.

#### 3.2 Incidence financière de l'acte modificatif

L'acte modificatif a une incidence financière sur le montant du marché.

#### 3.3 Montants de l'acte modificatif

Les montants du marché sont modifiés par le présent acte modificatif :

- Montants initiaux et répartition entre les cotraitants selon article 5 de l'AE :

<b>Cotraitant 1</b>	<b>Cotraitant 2</b>	<b>Cotraitant 3</b>
CABINET D'ETUDES MARC MERLIN	TERRACANNE	IDDEST
<b>69 765,00 € HT</b>	0 € HT	0 € HT

- Montant de la nouvelle prestation :

<b>Montant HT</b>	<b>Taux de TVA</b>	<b>Montant TTC</b>
5 220 €	20 %	6 264 €

- Pourcentage d'écart introduit par l'acte modificatif : **7,48 %**.

•Nouveau montant du marché et nouvelle répartition entre cotraitants :

Désignation	Montant Global	Cotraitant 1 Cabinet Merlin	Cotraitant 2 TERRACANNE	Cotraitant 3 IDDEST
Marché Initial	69 765,00 €	69 765,00 €	0,00 €	0,00 €
Avenant n°1	5 220,00 €	0,00 €	5 220,00 €	0,00 €
<b>Nouveau montant</b>	<b>74 985,00 €</b>	<b>69 765,00 €</b>	<b>5 220,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>T.V.A. 20 %</b>	<b>14 997,00 €</b>	<b>13 953,00</b>	<b>1 044,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Montant après avenant n°1 T.T.C.</b>	<b>89 982,00 €</b>	<b>83 718,00 €</b>	<b>6 264,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

## 4. Signature

### 4.1 Signature du titulaire du marché

Nom, prénom et qualité  
du signataire (\*)

**Romain CHARLES**  
Responsable de l'agence  
d'Annecy Cabinet MERLIN

Lieu et date de signature

**Annecy , le 22/03/2024**

Signature

**CABINET D'ETUDES MARC MERLIN**  
Agence d'Annecy  
18 avenue Zénarol, 5ème ét - 74000 ANNECY  
Tél. : 04.50.51.84.70  
E-mail : annecy@cabinet-merlin.fr

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### 4.2 Signature du pouvoir adjudicateur (de l'entité adjudicatrice)

À AIX-LES-BAINS, le

**25 MARS 2024**

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur (de l'entité adjudicatrice))

**Yves MERCIER**  
Vice-Président à la Commande Publique





## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2024-68 : Marché n.20.03.03\_ Maîtrise d'oeuvre relative à la mise en place d'un système de production d'eaux usées traitées STEP Aix les Bains\_ Avenant 1\_ Prestations supplémentaires

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/03/2024

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/03/2024

---

**Numéro de l'acte :** dec641 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20240325-dec641-CC

---

**Date de décision :** 25/03/2024

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
  - 1.1. Marchés publics
    - 1.1.1. Délibérations
      - 1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

